



# POURQUOI FAUT-IL REPARLER DU CHANVRE ?

Philippe Nihoul, SPW-ARNE – DRD – Wavre  
Valentine Donck et Laura Fagnant, VALBIOM

© Valbiom

## D'UN REVERS...

La culture du chanvre, bien que très ancienne, avait totalement disparu du paysage agricole wallon avant de faire son retour en 2006 sur seulement quelques hectares. En 2017, la superficie cultivée de chanvre industriel a atteint un pic en s'étendant sur 446 hectares en Belgique, dont 357ha en Région wallonne. Cependant, dès 2018, une forte régression s'est amorcée, réduisant les surfaces à seulement 142 hectares en Belgique, dont 51ha en Région wallonne (voir Figure 1 ci-dessous).

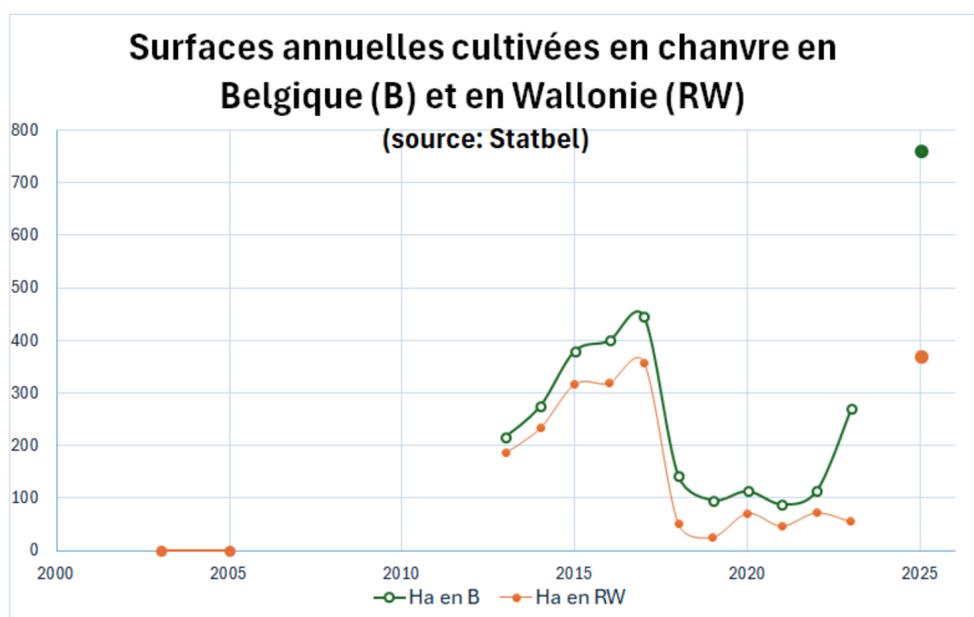


Figure 1 : évolution des surfaces cultivées en chanvre de 2003 à 2025 en Belgique et en Wallonie (source pour 2025 : Valbiom, sur base du suivi des agriculteurs).

Cette filière émergente a connu un revers majeur. Fondée en 2016 à Marloie, l'entreprise Be.Hemp, chargée de transformer les récoltes d'une centaine de producteurs wallons regroupés au sein de la coopérative Belchanvre, créée peu de temps auparavant, a été déclarée en faillite en 2019. Les agriculteurs ont dû faire face à l'accumulation de stocks invendus et de factures impayées, tandis que le prix des fibres naturelles chutait fortement sur les marchés. Une stagnation des surfaces emblavées, aux alentours d'une cinquantaine d'hectares en Wallonie, a ensuite été observée.

## À DES AVANCÉES CONCRÈTES ET DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN VUE

Depuis 2023, un regain d'intérêt s'est porté sur la culture en Flandre, où les surfaces qui lui étaient consacrées ont fortement progressé et ce mouvement a été suivi par la Wallonie. Pour 2025, environ 800 hectares de chanvre sont prévus en Belgique et sont bien répartis entre la Flandre et la Wallonie (Figure 1).

Cet intérêt est notamment porté par le marché du textile et de l'éco-construction. En effet, bien que les prix des fibres textile naturelles sur le marché soient fluctuants (i.e., variations très accentuées dès 2009 de [l'indice des prix internationaux](#)), les prévisions pour ce marché sont néanmoins favorables. Elles tablent sur une croissance jusqu'en 2030. Cette tendance est notamment expliquée par l'attrait croissant pour des produits en fibres naturelles.

L'intérêt politique porté au développement de la culture, lui, n'a jamais faibli. Dès 2019, le Gouvernement wallon a mandaté l'asbl [Valbiom](#) pour poursuivre la mission de développement de la filière chanvre, entamée par l'asbl Chanvre wallon. Plusieurs projets impliquant la Wallonie sont d'ailleurs financés, tant au niveau régional qu'au niveau européen.

Cette vision d'avenir pour la culture de chanvre industriel reste d'actualité, comme en témoignent plusieurs éléments :

- Les caractéristiques culturelles du chanvre coïncident de mieux en mieux aux enjeux agricoles contemporains.
- Son potentiel de valorisation ne cesse de croître, ouvrant de nouveaux marchés.
- Les progrès du machinisme ont considérablement amélioré l'efficacité de la récolte.
- La Recherche et le Développement poursuivent leur essor, tandis que de nouveaux acteurs se lancent dans la transformation.

Au niveau européen, ce sont 55.000 hectares de chanvre, tout usage confondu, qui étaient cultivés en 2020 dans une douzaine de pays, dont environ 20.000 hectares en France, selon l'Alliance pour le lin et le chanvre européens. L'Europe se positionne ainsi comme le deuxième producteur mondial de chanvre.

## UNE CULTURE SIMPLE ET DURABLE SUR LE PLAN AGRONOMIQUE

Avec une croissance rapide, une forte densité de peuplement (i.e., environ 200 plantes/m<sup>2</sup>) et une hauteur importante (i.e., jusqu'à 3,5 mètres de hauteur, voire plus en fonction des variétés), la culture du chanvre exerce un contrôle efficace des adventices, sans avoir, dans la majorité des cas, recours à un traitement herbicide. En outre, une résistance naturelle aux maladies et ravageurs est observée dans nos régions, rendant toute utilisation de fongicide ou d'insecticide inutile. Pratiquement, entre le semis et la récolte, il n'y a pas ou très peu d'interventions. La bonne structure de sol à la suite d'un développement racinaire optimal, la gestion des adventices et la coupure des cycles des bioagresseurs en font finalement une bonne tête de rotation.

Le chanvre est une plante rustique qui apparaît résiliente face aux aléas climatiques. Grâce à sa **racine pivot, l'eau peut être captée en profondeur, ce qui lui confère une certaine résistance face aux sécheresses**. Les besoins totaux en eau de la culture du chanvre sont de 280 mm, contre 600 mm pour le lin textile et le colza ou 450 mm pour le soja (source: [interchanvre](#), 2024).

Cependant, la phase d'implantation de la culture est cruciale. Les périodes de sécheresse lors du semis doivent être évitées pour assurer une bonne germination, tandis que les compactations du sol doivent être évitées pour assurer son bon enracinement. Au contraire, un excès d'eau lors de la période de semis est aussi néfaste : les sols lourds peuvent entraver la croissance racinaire du chanvre en affectent particulièrement sa capacité de résistance à la sécheresse (source).

Dans le contexte du changement climatique, le chanvre présente également une tolérance importante aux températures élevées.



## UN ÉVENTAIL DE DÉBOUCHÉS

La culture du chanvre s'inscrit pleinement dans l'économie biosourcée, soutenue par la Wallonie et son plan « Circular Wallonia », adopté en 2021.



Plante à tige fibreuse et à graine oléagineuse, le chanvre permet une production de filasse (fibres longues et courtes), de chènevis (graines), de chènevotte (partie ligneuse de l'intérieur de la tige) et de poussières. Elle trouve des débouchés multiples dans les domaines du textile, de la papeterie, de la construction, de la plasturgie, de l'alimentation animale et humaine, de la cosmétique ainsi que du paillage et de la litière pour animaux, sans parler de l'énergie.

## DES INNOVATIONS EN VUE

Avec le développement de machines de récolte capables de séparer les inflorescences des tiges, comme la machine de récolte du chanvre automotrice de la société Hyler, localisée à Meulebeke, la perspective de filières d'extraction et de valorisation de molécules d'intérêt en santé humaine ou en biocontrôle s'ouvre à plus large échelle. On connaît déjà l'intérêt porté au cannabidiol (CBD), composé cannabinoïde, sans effet psychoactif, étudié pour ses potentiels effets thérapeutiques. Valbiom, avec un projet du Plan de Relance pour la Wallonie, étudie depuis 2023 l'extraction, l'activité antifongique et la faisabilité à l'échelle industrielle d'une filière chanvre dans le secteur du biocontrôle.

L'innovation touche aussi l'usage des fibres. Récemment, une société allemande, Cartomat, a mis au point la fabrication d'un emballage à base de chanvre résistant aux déchirures et à l'humidité.

## UNE RECHERCHE ACTIVE

En partenariat avec des partenaires flamands, néerlandais, français et allemand, Valbiom mène depuis 2023 des essais de chanvre textile dans le cadre du projet européen [Hemp4Circularity](#), qui vise à mettre en œuvre une fibre écologique innovante, locale et biobasée - la fibre longue de chanvre - dans la chaîne de valeur textile de l'Europe du Nord-Ouest, des cultivateurs aux tisserands/tricoteurs, du champ à la mode. Les premiers résultats montrent que l'optimum pour une récolte quantitative et qualitative de fibres longues est obtenu au stade floraison à 50%. Cela fait suite à des essais menés par Valbiom, dès 2020, grâce à une Convention Cadre (BioMaSER).

Au travers du projet [EXTRAHEMPWAL](#), Valbiom effectue des recherches sur les molécules actives et leur extraction présentes dans les parties sommitales de la plante, utiles pour le développement de la filière basée sur les molécules naturelles d'intérêt.

## UN DÉVELOPPEMENT DU MACHINISME DE RÉCOLTE

Une des difficultés avancées par les agriculteurs était la récolte, au vu de sa complexité. Les chantiers de récolte sont organisés soit en mode non battu, pour récolter les pailles uniquement, soit en mode battu, pour la paille et les graines. Ces deux opérations peuvent désormais être réalisées plus aisément avec du matériel mieux adapté.

Pour valoriser le chanvre en fibres textiles, un rouissage en champ est indispensable. Toutefois, la mécanisation ne permettait pas jusqu'à présent d'aligner efficacement les pailles. Or, cette disposition au sol est essentielle pour optimiser la valorisation des fibres, en facilitant le retournement rapide des andains, leur enroulement en balles, ainsi que leur transformation en usine de teillage.



Grâce au soutien de la coopérative Linière du Nord de Caen et de la Région Normandie, l'entreprise belge Hyler a développé une machine de récolte spécifiquement adaptée au chanvre textile industriel. Ainsi, la Sativa Fl20, commercialisée depuis 2021, est la première faucheuse automotrice dédiée à la récolte des pailles de chanvre textile.

Elle coupe les tiges en deux nappes d'un mètre, avec un système de caméras qui s'adapte à la hauteur des plantes pour optimiser la qualité et le calibrage homogène des fibres après un rouissage en deux andains. Un modèle amélioré, la Sativa Fl40, intégrant divers perfectionnements, grâce au projet Hemp4Circularity, est actuellement en phase de test sous forme de prototype.

En attendant une plus large disponibilité de machines de récolte spécifiques, et sentant le besoin de partage d'expériences entre agriculteurs, Valbiom a créé le groupement d'agriculteurs en agroécologie, le RAWAC. Ce Réseau des Agriculteurs en Agro-Ecologie Wallons pour la Culture de Chanvre (i.e., RAWAC) a été possible grâce au financement wallon du Plan de Relance. Ce groupement permet entre autres de mutualiser la venue de machines de récolte de l'étranger et d'accompagner une vingtaine de producteurs se lançant dans la culture de chanvre industriel en s'insérant parfaitement dans la transition agroécologique.

## DES ENTREPRENEURS WALLONS QUI SE SONT LANCÉS

**Teillage Marchandise & Fils** est la seule entreprise de teillage de lin en Wallonie et s'est lancée en 2005. Ce teillage s'intéresse au chanvre depuis 2018 et est un partenaire clé de Valbiom pour les essais en chanvre textile.

**IsoHemp** est une société créée en 2012 qui fabrique des blocs d'isolation en chanvre à Fernelmont à un niveau industriel (capacité de 5 millions de blocs par an). L'entreprise ambitionne de s'agrandir et de renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

**CBX Medical** est une société carolorégienne qui œuvre depuis 2019 pour développer une filière « bien-être » de produits à base de chanvre, vendus en pharmacie. Elle ambitionne de se fournir en chanvre localement pour répondre à la demande du marché de produits à base de CBD.

**CanBe** est une entreprise qui a été créée en 2019 pour produire sur ses terres agricoles, dans le Brabant wallon, du chanvre et le commercialiser sous forme d'huile « bien-être » à base de CBD.

**Cannavie** est une entreprise créée en 2015 qui travaille en partenariat avec des agriculteurs wallons et a développé une gamme de produits alimentaires et cosmétiques à base de graines de chanvre biologiques. Disponibles en paquets conditionnés ou en vrac, leurs produits se retrouvent dans les rayons de commerces bio. Certains artisans locaux travaillent également leurs matières premières dans d'autres produits comme des pâtes, granolas, savons, crèmes ou encore chocolats.



## AVANT DE SE LANCER

Bien que la culture du chanvre soit relativement simple et peu exigeante en intrants, il est essentiel, avant tout semis, d'analyser les indices de prix par filière, de sécuriser un débouché et de conclure un contrat avec un acheteur.

Cette culture est également soumise à une réglementation stricte. Seules les variétés à très faible teneur en substances psychotropes (maximum 0,3 % de THC) sont autorisées et doivent faire l'objet d'une déclaration obligatoire. Un formulaire spécifique, disponible en annexe de la Notice explicative de la déclaration de superficie, doit être complété et transmis avant l'ensemencement afin d'obtenir l'autorisation requise (voir point 18 de ladite notice).

Dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), le chanvre bénéficie d'un éco-régime « culture favorable à l'environnement », tandis que l'éco-régime « réduction d'intrants » peut également être activé. Les conditions et précisions sont disponibles sur le [Portail de l'Agriculture wallonne](#), dans l'onglet : Aides – PAC 2023-2027.

## EN CONCLUSION

De nouveaux débouchés émergent pour le chanvre, tandis qu'un regain d'intérêt se manifeste pour ses utilisations traditionnelles. L'essor d'outils de récolte adaptés accélère la structuration des filières de valorisation. Parallèlement, les sélectionneurs de semences proposent une gamme de variétés spécifiques, optimisées selon l'orientation de la production, qu'elle privilégie la fibre ou la graine. Dans une situation de forte demande pour les produits naturels et d'économie circulaire, les prévisions de marché s'annoncent favorables, tandis que ses avantages environnementaux sont indéniables dans le contexte du changement climatique.

*Toute demande de renseignements complémentaires sur les aspects de développement des filières du chanvre peut être effectuée auprès de Valbiom, Chaussée de Namur, 43 à 5030 Gembloux ; 081/84 58 87 [info@valbiom.be](mailto:info@valbiom.be).*

